PAR OÙ COMMENCER AVEC L'IA · N° 5

# Le rapprochement des factures

Un assistant de rapprochement des factures, introduit en deux étapes : il signale d'abord les écarts au comptable, puis comptabilise seul les factures concordantes ou dans les tolérances, sous un montant défini.

**Étape 1 · le comptable décide, avec l'aide de l'IA**

**Étape 2 · l'IA traite les cas autorisés, le comptable les exceptions**

Cas illustratif : société fictive, chiffres donnés comme ordres de grandeur.

POURQUOI COMMENCER ICI

# Les quatre critères d'un bon premier workflow sont réunis

### Répété souvent

Environ 1 800 factures par mois, de quelque 300 fournisseurs.

### Porteur clair

La direction financière, qui tient déjà la comptabilité fournisseurs.

### Livrable net

Un constat : concordante, avec écart ou à vérifier.

### Irritant ressenti

Côté comptabilité comme côté fournisseurs.

**Des pièces qui existent déjà.** L'assistant compare chaque facture à la commande et au bon de réception que l'entreprise enregistre déjà. Le risque ne disparaît pas. Il devient plus visible, mesurable et gouvernable lorsque les tolérances, le périmètre et les seuils de transmission sont définis.

Cas illustratif : société fictive, chiffres donnés comme ordres de grandeur.

À UNE CONDITION

# Un faible risque, dans un périmètre strict seulement

1. **Des commandes et réceptions saisies**
   dans l'ERP, complètes et à jour.

2. **Des montants sous un seuil défini**
   au-delà, le comptable décide toujours.

3. **Aucun paiement ni changement d'IBAN**
   déclenché ou effectué par l'IA.

4. **Écarts hors tolérance, litiges, cas ambigus**
   transmis à la comptabilité fournisseurs.

> Hors de ce périmètre, le cas n'est plus le même, et son niveau de risque non plus.

Cas illustratif : société fictive, chiffres donnés comme ordres de grandeur.

LE WORKFLOW, TEL QU'IL SE FAIT AUJOURD'HUI

# Six étapes, un rapprochement manuel

Exemple Distribution SA · 450 collaborateurs · société fictive

| | | |
|---|---|---|
| 1 | **Facture reçue du fournisseur**<br>PDF par e-mail ou portail | |
| 2 | **Saisie de la facture**<br>fournisseur, montants, TVA | ● Ressaisie des lignes |
| 3 | **Recherche de la commande**<br>et du bon de réception | ● Pièces dispersées |
| 4 | **Comparaison ligne à ligne**<br>quantités, prix, conditions | ● Tolérances au cas par cas |
| 5 | **Questions aux acheteurs**<br>ou au magasin en cas d'écart | ● Relances par e-mail |
| 6 | **Comptabilisation**<br>puis mise en paiement | ● Motifs d'écart non tracés |

**≈ 1 800**
factures par mois

**≈ 75 %**
concordantes sans écart

**≈ 9 jours**
jusqu'à la comptabilisation

● point de friction · chiffres illustratifs

Cas illustratif : société fictive, chiffres donnés comme ordres de grandeur.

AVANT DE COMMENCER

# Préparer les données

Le travail commence par la mise en ordre des données : commandes et réceptions saisies à temps, fiches fournisseurs dédoublonnées, tolérances d'écart écrites par catégorie d'achat, cas d'exception. Chaque règle a un propriétaire et une date de version. L'outil vient ensuite.

1
**Commandes et réceptions à jour**

2
**Tolérances d'écart écrites**

3
**Un propriétaire par règle**

4
**Une version datée**

> **L'outil vient ensuite.**

Cas illustratif : société fictive, chiffres donnés comme ordres de grandeur.

ÉTAPE 1 · L'HUMAIN DANS LA BOUCLE

# L'assistant signale les écarts, le comptable décide

**La facture arrive**
dans le même circuit qu'aujourd'hui.

↓

**L'assistant prépare le constat**
il extrait les lignes et cite chaque écart.

↓

**Le comptable décide**
il valide, corrige ou interroge l'acheteur.

↓

**Chaque correction est notée**
par catégorie d'achat.

**Ce que l'étape produit :** une mesure, par catégorie d'achat, de la justesse des rapprochements proposés.

Durée indicative : 2 à 3 cycles mensuels.

Cas illustratif : société fictive, chiffres donnés comme ordres de grandeur.

ÉTAPE 2 · L'ASSISTANT TRAITE LES CAS AUTORISÉS SOUS SEUIL

# Il comptabilise les cas autorisés, la comptabilité traite les exceptions

### L'ASSISTANT COMPTABILISE LORSQUE

- Facture, commande et réception se correspondent
- Les écarts éventuels restent dans les tolérances écrites
- Le montant est sous le seuil, le fournisseur connu

### IL TRANSMET À LA COMPTABILITÉ LORSQUE

- La facture est atypique, incomplète ou ambiguë
- Un écart dépasse la tolérance ou une pièce manque
- La facture touche notamment un nouveau fournisseur, un IBAN modifié, un avoir ou un montant élevé

> Chaque semaine, la comptabilité relit un échantillon de factures comptabilisées et tient les tolérances à jour.

Cas illustratif : société fictive, chiffres donnés comme ordres de grandeur.

ET TECHNIQUEMENT ? · EXTRACTION, RAPPROCHEMENT, LLM

# Architecture de référence : comment le dispositif reste contrôlé




Cas illustratif : société fictive, chiffres donnés comme ordres de grandeur.

ET TECHNIQUEMENT ? · CONTRÔLE ET SÉCURITÉ

# Les contrôles nécessaires avant toute réponse autonome

1 **Évaluation**
Jeu de référence, par exemple 300 factures passées minimisées, avec le rapprochement attendu. Métriques : exactitude de l'extraction, justesse des écarts, tolérance citée correcte, détection et bonne transmission des exceptions. Rejoué à chaque changement de modèle, de règle ou de consignes.

2 **Observabilité**
Chaque facture journalisée : champs extraits, écarts calculés, constat ou comptabilisation, routage. Données fournisseurs et bancaires : journal minimisé, accès restreint aux rôles autorisés, conservation définie selon la finalité et les obligations applicables.

3 **Identité et droits**
SSO (SAML ou OIDC). Séparation des fonctions : qui commande ne valide pas la facture ; tolérances et fournisseurs gérés par des rôles distincts. ERP en lecture, écriture réservée aux comptabilisations autorisées sous seuil.

4 **Données**
Hébergement et transferts vérifiés selon la solution retenue ; conditions contractuelles de non-utilisation des données pour l'entraînement ; chiffrement ; conservation des pièces conforme au droit comptable ; analyse nLPD documentée.

5 **Sécurité applicative**
Mesures contre l'injection de prompt, y compris dans le texte des factures. Périmètre limité à trois issues : proposer un constat, comptabiliser dans le périmètre autorisé ou transmettre ; le paiement reste déclenché par la trésorerie.

> Trois voies : le module de rapprochement de l'ERP en place, une plateforme d'extraction documentaire managée, ou un développement sur mesure (extraction, moteur de règles, API de modèle). Le choix se fait après l'audit des données.

Cas illustratif : société fictive, chiffres donnés comme ordres de grandeur.

PASSER DE L'ÉTAPE 1 À L'ÉTAPE 2

# Une décision prise sur des observations, catégorie par catégorie

Le passage à l'étape 2 ne devrait pas être décidé à l'avance. Il dépend de ce que la comptabilité observe durant l'étape 1 : la justesse des rapprochements proposés, les corrections nécessaires et la capacité du système à reconnaître les factures qui sortent de son périmètre.

## CE QUE LA COMPTABILITÉ OBSERVE

- Exactitude de l'extraction et des écarts
- Corrections nécessaires, par catégorie
- Transmission correcte des exceptions
- Aucun incident significatif sur le périmètre testé
- Des tolérances à jour, chacune avec un propriétaire

> Les fournitures de bureau peuvent passer à l'étape 2 pendant que les prestations de service restent à l'étape 1.

## CE QUE L'ON CHERCHE, ET COMMENT ON LE MESURE

L'objectif n'est pas de retirer le contrôle aux équipes comptables. Il est de réduire le délai de traitement des factures concordantes, d'éviter que les mêmes comparaisons soient refaites à la main et de consacrer le temps de la comptabilité aux écarts qui demandent du contexte et un jugement.

**Délai de comptabilisation d'une facture concordante**

**≈ 9 jours** → **≈ 2 jours**

aujourd'hui (illustratif) — cible illustrative à l'étape 2

Suivi aussi : la part des factures comptabilisées sans intervention manuelle, **50 à 60 %** (cible illustrative)

| | |
|---|---|
| **Protection des données** | nLPD : finalités, données traitées, information des personnes concernées, hébergement et transferts clarifiés avant le lancement. |
| **Gouvernance** | La direction financière porte le résultat et relit chaque semaine un échantillon de factures comptabilisées. |

Cas illustratif : société fictive, chiffres donnés comme ordres de grandeur.

# Dans cet exemple, l'IA ne retire pas le contrôle aux équipes comptables.

Elle intervient d'abord là où la commande, la réception et la facture concordent ou restent dans les tolérances écrites.

La question utile n'est donc pas : « Quel outil faut-il acheter ? »

**Elle est : « Quel travail répété pouvons-nous faire assister, mesurer, puis déléguer de manière contrôlée ? »**

> **Quel travail répétitif, dans votre entreprise, répond déjà à ces conditions ?**

**Sergio Castagna Consulting.**
sergiocastagna.com · info@sergiocastagna.com · Genève

Sergio Castagna Consulting est membre de l'OpenAI Partner Network et partenaire enregistré du Google Cloud Partner Network. Le choix d'un outil intervient après le choix du problème.